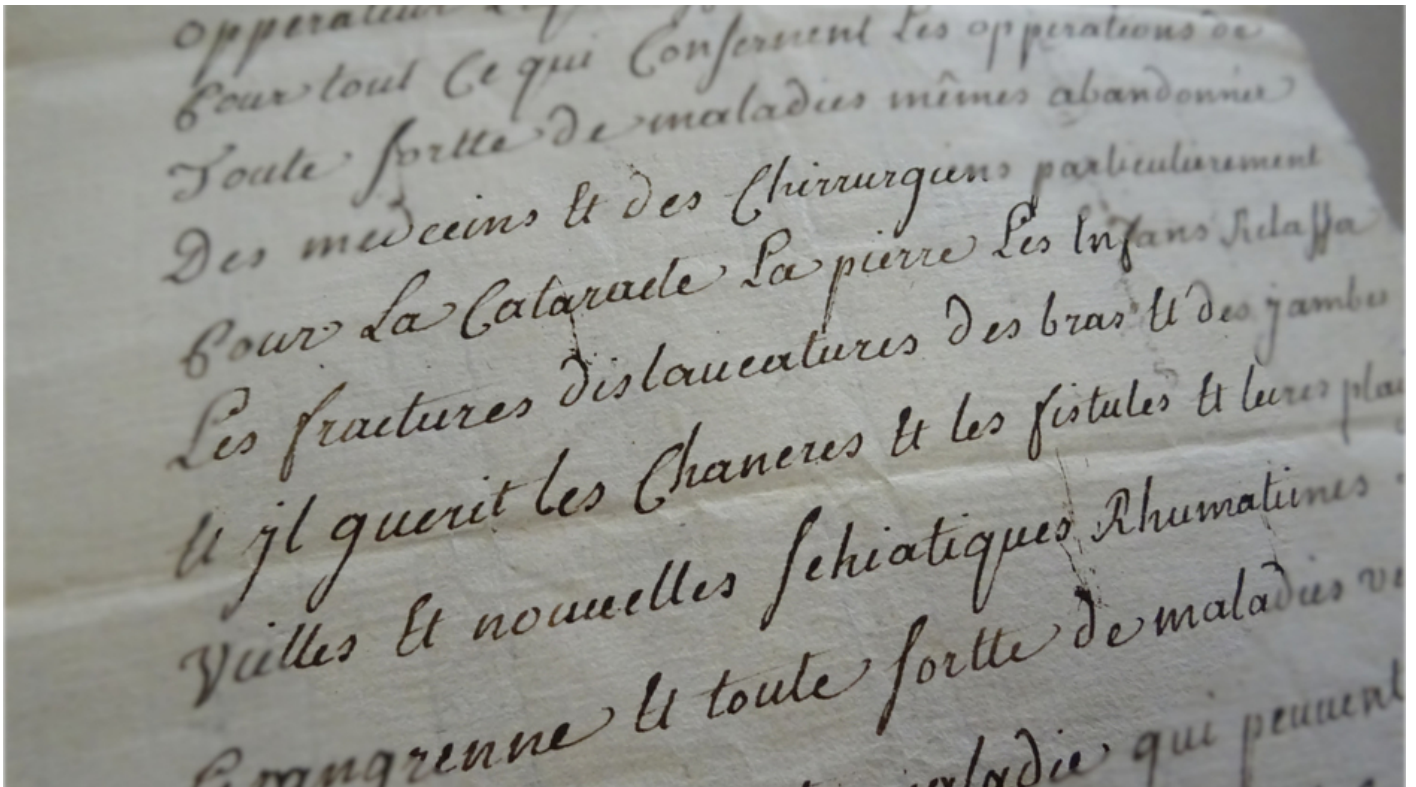


Un chirurgien "opérateur"

De ses fonds d'archives anciennes, l'archiviste a déniché un document qui bat en brèche la nécessaire spécialisation du médecin. Sa transcription révèle en effet la pratique polymathique d'un chirurgien. Véritable couteau suisse de la médecine, notre praticien est-il omniscient, indécis dans le choix de sa spécialité ou simplement médocaste ? À vous de juger.

Publié le 08 août 2022



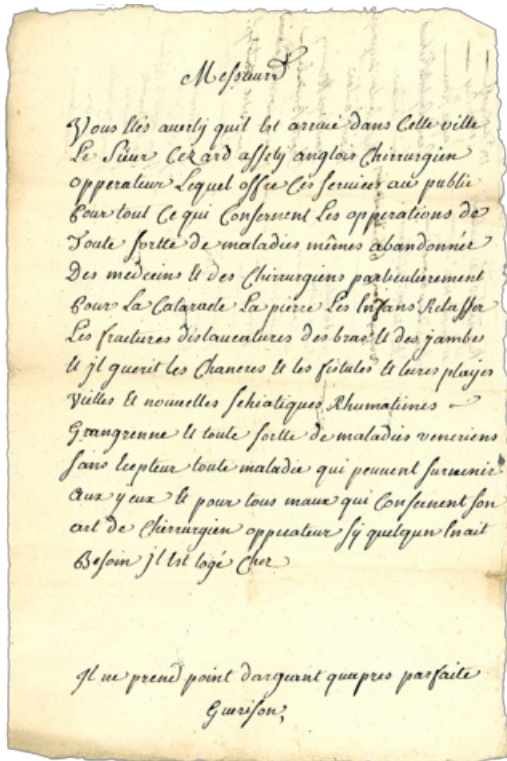
Lettre circulaire d'un chirurgien "opérateur" de passage à Viens, s.d. (AD Vaucluse E Dépôt GG Viens)

Dans le [fonds](#) d'archives de la [commune de Viens](#) en cours de [classement](#), ce [document isolé](#), sans signature, ni date -mais que l'on pourrait peut-être dater de la première moitié du XVIII^e siècle- a tout d'une lettre circulaire publicitaire. D'une écriture assez belle et parfaitement lisible, on peut supposer qu'elle est l'œuvre d'un écrivain public. Le billet est par ailleurs truffé de fautes mais à la décharge du scribe, la langue française est encore en phase normative et la stricte application de sa grammaire demeure l'apanage des littérateurs et autres classes privilégiées. La lettre comporte au verso une liste de noms, d'une écriture différente et brouillonne, sans rapport avec le contenu original.

Il est donc question dans ce courrier d'un chirurgien anglais prénommé Cezard Assety de passage "dans cette ville". La commune n'est pas citée, pas plus que le lieu où il loge, la raison probable est que le document servira pour une autre ville étape. Notre médecin dispose d'un savoir-faire à large spectre que l'homme de l'art ne peut que lui envier. Ses domaines de compétence vont de la néphrologie à l'ophtalmologie en passant par la chirurgie orthopédique, la vénéréologie et "toute sorte de maladie mêmes abandonner". Cezard n'est pas de ceux qui

baissent les bras...

Mais qui est-il vraiment? Il se dit Anglais mais a-t-il obtenu un diplôme de chirurgie dans son pays ? Ne se cache-t-il pas derrière cette nationalité pour se protéger de l'autorité du roi de France qui interdit l'exercice de la médecine sans licence délivrée par la faculté ? Est-ce que sa connaissance n'est pas plutôt empirique et sa pratique fondée sur l'observation comme chez de nombreux guérisseurs ? En outre, sa profession de chirurgien itinérant ne lui offre-t-elle pas une porte de sortie rapide dans le cas où une intervention tournerait au désastre ? Davantage de questions que de réponses dans cette annonce équivoque qui se conclut ainsi : "Il ne prend point d'argent qu'après parfaite Guérison,". Rassurant ou inquiétant selon vous ?



Lettre circulaire d'un chirurgien "opérateur" de passage à Viens, s.d. (AD Vaucluse E Dépôt Viens GG)

Messieurs,

Vous êtes averti qu'il est arrivé dans cette ville
Le Sieur Cezard Assety anglois chirurgien
opérateur lequel offre ces services au public
Pour tout ce qui concerne les opérations de
Toute sorte de maladies mêmes abandonner
Des medecins et des chirurgiens particulièrement
Pour la cataracte la pierre les enfants relasser
Les fractures dislaucatures des bras des jambes
Et il guerit les chancres et les fistules et leurs playes
Vielles et nouvelles schiatiques rhumatimes
Grangrenne et toute sorte de maladies veneriens
Sans ecepteur toute maladie qui peuvent survenir
aux yeux et pour tous maux qui concernent son
art de chirurgien opérateur sy quelqu'un eurait
Besoin il est logé chez

Il ne prend point d'argent qu'après parfaite
Guerison,

Pour satisfaire un peu plus votre curiosité sur ce métier des plus honorables, tapez le mot clef "chirurgien" dans notre [moteur de recherche](#) et consultez les notices associées au terme.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON